

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 23 JUIN 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 Juin 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Françoise Gardette, Xavier Georget, et Cyrille Godinot, excusés. Florence Guirlin est arrivée à 21 H 30.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil étudie l'ordre du jour.

**I- TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

**1/ Infiltration d'eaux claires**

Suite aux périodes de pluie répétées, il a été constaté une infiltration d'eaux claires parasites entre le regard situé vers le poids public et le déversoir d'orage nouvellement créé.

Une réunion a été organisée sur place avec la technicienne en charge de la mise en œuvre des travaux d'assainissement, le technicien du conseil départemental, l'entreprise qui a réalisé les travaux, et le Premier Adjoint.

Trois scénarios ont été envisagés pour remédier à ce problème d'infiltration :

- Gainage du collecteur pour un coût estimé à 10 000 € HT.
- Renouvellement du collecteur pour un coût estimé de 14 000 € HT
- Tubage de la canalisation pour un coût estimé de 5 000 € HT

Après discussion, le Conseil confirme la préférence pour le 3<sup>ème</sup> scénario et charge le Maire de négocier une prise en charge partielle de ces travaux avec le bureau d'études et l'entreprise.

**2/ Avenant N°1 au marché des travaux**

Monsieur le Maire présente au Conseil l'avenant n°1 au marché établi dans le cadre des travaux de mise en séparatif du réseau unitaire de l'assainissement collectif.

L'objet de l'avenant est d'apporter des modifications et prestations complémentaires sur les travaux initialement prévus afin de permettre deux branchements neufs sur le nouveau réseau unitaire.

Le Conseil prend connaissance des documents et à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant N°1.

**II- AMENAGEMENT D'UN MEMORIAL AU CIMETIERE**

Le mémorial du souvenir des soldats morts pour la France au cours de la seconde guerre mondiale est placé dans l'allée centrale avec un cyprès de chaque côté. Une demande a été faite pour la pose d'une deuxième plaque en souvenir des soldats morts pendant la première guerre mondiale, et pour l'enlèvement des cyprès.

Le Conseil donne un avis favorable pour l'enlèvement des deux cyprès afin de rendre visible le mémorial, et charge le Maire de chiffrer le coût de réalisation d'une plaque commémorative. Une demande de financement pourra être sollicitée auprès du « souvenir Français ».

**III- UTILISATION DU FOUR COMMUNAL**

Le four banal, devenu propriété communale, a été restauré en 1999. Situé au centre bourg, il est un lieu de rendez-vous lors des manifestations ponctuelles organisées par la commune ou les associations locales. Afin de mieux organiser son utilisation, il est proposé une charte encadrant sa mise à disposition à toute personne en faisant la demande auprès de la Mairie. Monsieur Pierre CANOT propose de former les conseillers municipaux qui seront référents pour l'utilisation du four.

Le Conseil, après discussion, donne un avis favorable à l'établissement de ce document qui sera remis à chaque utilisateur pour son application.

**IV- ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DU BOURG DE BLANOT**

Conjointement avec le département, et avec l'Office du tourisme de Cluny, la municipalité réfléchit à un aménagement du centre bourg. Dans ce cadre, Wilfried Ulmann, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de BTS en stage à l'Office du Tourisme de Cluny, a effectué une pré-étude qui a été présentée à la population le mercredi 22 juin. D'autres contributions seront évidemment nécessaires pour l'élaboration d'un projet global.

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 23 JUIN 2016 (suite)**

**V- TRAVAUX BATIMENT « ANCIENNE POSTE »**

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été demandée à l'agence technique départementale pour évaluer les travaux pour la réfection du bâtiment communal dit de « l'ancienne poste ». Une première estimation a été faite et un dossier de financement pourrait être déposé auprès du conseil régional.

Le Conseil, après discussion, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une demande d'aide financière afin de réaliser les travaux de première urgence dès que possible (rambarde escalier extérieur).

**VI- TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMENAGEMENTS**

**1/ Réfection d'un mur de soutènement à Vivier**

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de financement a été déposée auprès du Conseil Départemental au titre des appels à projets 2016 pour la reprise d'un mur de soutènement avec élargissement du chemin communal.

Considérant le coût des travaux envisagés, le Conseil décide de mettre en location les parcelles communales A 282 et A 283 après signature d'une convention stipulant les conditions de location, notamment l'obligation de mettre en place, à l'entrée et à la sortie de ces parcelles, des barrières permettant un accès facile et permanent du chemin rural des Essarteaux.

**2/ Aménagement de l'espace d'accueil aux grottes**

Un devis pour aménagement d'une plateforme d'observation au milieu des arbres et un devis pour abattage de deux douglas au feuillage dépérissant sont présentés à l'assemblée.

Le Conseil, donne un avis favorable à ce projet. Il convient maintenant d'établir un plan de financement.

**3/ Signalétique**

Une information sera donnée aux artisans qui souhaitent mettre en place une signalétique. Les poteaux porteurs des barrettes informatives devront être remplacés car ils sont déjà très chargés.

**VII- QUESTIONS DIVERSES**

**1/ Recensement de la population** La population de Blanot sera recensée du 19 janvier au 18 février 2017 et il sera nécessaire de nommer un agent recenseur pour effectuer ce travail.

**2/ Commission « vivre ensemble »**

- Le conseil donne son accord pour déplacer le banc stocké sous le préau de l'école près de la table en pierre située à côté du parking du bourg.
- La cabine téléphonique sera aménagée pour permettre des échanges de livres.
- L'organisation d'une soirée conviviale autour de vieilles photos de la commune a été proposée, avec pour objectif de faire imprimer des cartes postales.

**3/ Mobilier** Un inventaire du mobilier des anciennes classes et de la cantine, sera réalisé afin d'organiser une vente d'occasion. Le conseil donne son accord pour un don de 2 tables et 6 chaises de maternelle à l'association « sauvegarde 71 ».

**4/ Pique nique communal** Il est rappelé que le pique nique est fixé le 14 août prochain.

**5/ Raidy Family** La manifestation intitulée « Raidy Family » s'étant déroulé sur la commune et sur le site des grottes le samedi 23 mai dernier, l'association organisatrice versera 200 € de participation à la commune.

**6/ Entretien des toilettes publiques** Il sera demandé au jeune employé par la commune de nettoyer les toilettes publiques deux jours par semaine pendant la période d'été.

**7/ Prise en charge par l'assurance** Le conseil autorise le maire à encaisser le règlement établi par l'assurance dans le cadre de la réfection d'un mur suite aux dégâts causés par une voiture.

Le maire,  
Jean-François FARENC